

Envoyé en préfecture le 04/10/2019

Reçu en préfecture le 04/10/2019

Affiché le

- 5 OCT. 2019

ID : 056-215601626-20190930-DB2019093004B-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBILAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Lundi 30 septembre 2019

SEM X-SEA : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Armelle GEGOUSSE, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Martine LIEDOT, Anne-Valérie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Isabelle GUSMINI, Michel ROUALO, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Antoine GOYER à Serge LECUYER, Jean-Luc MADEC à Bernard CLERGEON, Loïc TONNERRE à Michel ROUALO, Teaki DUPONT à Isabelle LE RIBLAIR, Philippe DONIES à Dominique QUINTIN, Irène BELLEC à Daniel LE LORREC.

Absents : Dominique SAURAY, Nolwenn DELALEE, Dominique DAUGES,

Secrétaire de séance : Bernard CLERGEON

**Présents : 24
Pouvoirs : 06
Absents : 03**

DIRECTION GENERALE

SEM X-SEA : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Rapporteur : Ronan LOAS

Par délibérations des 9 juillet et 19 novembre 2010, le Conseil de Cap l'Orient agglomération a souhaité répondre à trois défis majeurs pour le territoire communautaire :

- Un défi économique qui se cristallise autour de l'accès à l'immobilier d'entreprise notamment lorsqu'il concerne un foncier atypique (sur le domaine public maritime, dans des bâtiments exceptionnels type blocs de la BSM...),
- Un défi environnemental et énergétique qui engage les collectivités plus avant dans la voie du développement durable, en permettant l'exploration de toutes pistes favorisant la production d'énergie renouvelable sur le territoire,
- Un défi technologique tendant à généraliser l'accès à l'économie numérique en particulier par le développement du très haut débit et le déploiement de la fibre optique.

A ces fins, Cap l'Orient agglomération a créé une Société d'Economie Mixte « d'Eco-Activités », nommée X-SEA, qui offre la possibilité d'une gestion dynamique, en réunissant les avantages de l'implication publique et de l'initiative privée.

Lors de sa séance du 11 février 2011, le Conseil d'agglomération a par ailleurs autorisé la SEM X-SEA à prendre des participations au capital de filiales spécialisées dans les domaines de l'immobilier économique et de la promotion des énergies renouvelables. Cette société a été constituée suivant un acte sous seing privé en date du 28 février 2011. Les communes actionnaires dans ces conditions et conformément à l'article 1524-5 du CGCT, sont représentées au conseil d'administration par un administrateur unique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Finances et ressources humaines » du 23 septembre 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

Considérant la démission de David Drégoire, adjoint au maire, précédemment désigné pour représenter la ville de Ploemeur ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** Mme Armelle GEGOUSSE pour représenter la ville de Ploemeur au sein du Conseil d'administration de la SEM X-SEA

Délibération adoptée à la MAJORITE – 19 POUR –

11 ABSTENTIONS (Michel LE MESTRALLAN – Daniel LE LORREC – Thierry LE FLOCH – Sylvain BRITEL – Irène BELLEC - Michel ROUALO - Loïc TONNERRE–Dominique QUINTIN – Philippe DONIES – Isabelle LE RIBLAIR- Teaki DUPONT)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire

